

Consultation publique en faveur de la réduction des nuisances aériennes

Du lundi 11 au dimanche 24 mars 2024

Trois associations d'élus franciliens organisent du lundi 11 mars au dimanche 24 mars, en Ile-de-France et dans l'Oise une grande consultation sur la limitation des vols et leur interdiction la nuit entre 22 h et 6 h sur les aéroports de Paris-Charles-de-Gaulle, Paris-Orly, Paris-Le Bourget et Beauvais-Tillé.



Entre le 11 et le 24 mars, donnez votre avis et répondez à la question :

Pour votre santé et face à l'urgence climatique, souhaitez-vous la réduction des vols et leur interdiction la nuit entre 22 heures et 6 heures sur les aéroports de Paris-Charles-de-Gaulle, Paris-Orly, Paris-Le Bourget et Beauvais-Tillé?

Pour faire entendre votre voix, Votez [ici](#).

Infos pratiques

Retrouvez les informations sur Villeparisis.fr ou en mairie au Guichet unique.

Liens utiles

[Plateforme de vote](#)